

Seraing, 2 novembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L 1122-24 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, je vous remercie d'inscrire à l'ordre du jour du conseil communal de ce 14 novembre 2016 le point suivant :

Concerne : Projet de construction d'un centre médical privé, avenue des Champs 104 à 4100 Seraing

*Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames, Messieurs, les membres du Collège Communal,*

Vu le courrier reçu ce jour, courrier émanant de Monsieur l'Echevin du développement territorial, économique et du commerce, que tous les signataires de la pétition, +/- 200 signatures, ont reçu, mon intervention prend une autre tournure.

Dans ce courrier, Monsieur l'Echevin précise plusieurs points sensibles de ce projet démesuré pour le quartier.

Énumération des pts...

Comme précisé dans son courrier par Monsieur l'Echevin, cela reste une proposition qui sera faite prochainement au collège communal.

Je resterai attentif à la décision qui sera prise par le collège communal par rapport à ce dossier.

En même temps, Ecolo n'est pas contre un tel projet, si ce n'est l'emplacement dans ce cas précis.

Même si la question reste posée, est-il nécessaire d'ouvrir un centre médical dans une ville possédant un hôpital, un voisinage proche d'un hôpital universitaire, une polyclinique à Flémalle, un autre hôpital à Montegnée.

Concernant l'emplacement, il me semble que d'autres endroits pourraient accueillir un tel projet, je pense aux terrains du trou du lapin, boulevard Pasteur.

Je pense aussi au Pairay, cette zone entre les rues de l'Echelle, Chapuis et rue de la Baume, surface suffisante, emplacement stratégique et un réel plus commercial pour le quartier.

Il y a aussi énormément de place au Val St Lambert...

Je suis donc rassuré sur le respect des citoyens à Seraing, je n'en doutais d'ailleurs pas.

Nous avons besoin d'espaces verts dans notre ville, dans nos quartiers, c'est pourquoi il me semble important de signaler qu'un autre terrain comme celui qui est actuellement en vente au coin de la rue des Chanterelles et Wathieu, conserve aussi un statut de zone verte, un poumon vert, dont nous avons besoin, dont la faune et la flore ont besoin.

Il y a peu, j'ai été interpellé par plusieurs riverains de l'avenue des Champs à Seraing. En effet, un projet de construction d'un centre médical privé a été déposé au bureau de l'Urbanisme de la ville de Seraing.

Directement, les riverains se sont mobilisés en nombre, une pétition importante de quelques 200 signatures, dont la mienne, contre le projet a été déposée au service de l'Urbanisme.

Mon interpellation, pour dénoncer un projet pharaonique dans un quartier paisible, sympa. Imaginez les voisins directs de ce projet, ils vont se retrouver avec un bâtiment rez-de-chaussée +3 à côté de leur petite maison, insensé pour ces habitants. Le terrain concerné est aussi une richesse pour la faune, la flore.

J'insiste donc sur l'importance de sauvegarder cet habitat pour la faune qui occupe la zone entre la rue du Ruisseau et l'avenue des Champs.

Cette zone boisée formant un arc de cercle entre la rue du Ruisseau et la rue du Buisson est presque adjacente au bois de la Marchandise et au bois de la Vecquée.

Elle permet d'abriter toute l'année de nombreux oiseaux, des écureuils et des batraciens, grâce à la zone humide occupant le fond de certains jardins de la rue du Ruisseau.

Après un arrêt de deux à trois ans, on a entendu cette année la réapparition timide du chant flûté du crapaud accoucheur, espèce protégée.

En hiver, outre les habituelles mésanges charbonnières, bleues, les geais, ramiers, tourterelles turques, des dizaines de verdiers, pinsons des arbres, des mésanges à longue queue, des nonettes, exceptionnellement, une mésange huppée.

Les moineaux sont revenus ainsi que les tarins et deux couples de gros bec.

Il y a aussi des pics épeiches ,parfois un pic vert (il y a même eu une nichée cet été),des sítelles, une fauvette à tête noire, parfois par grand froid, des pinsons du nord et des grives litornes qui viennent manger les baies du houx.

Parfois, une grive musicienne, un pouillot vélocé.

Et, cerise sur le gâteau, cet hiver, les jardins ont reçu la visite régulière d'un chardonneret et d'une mésange noire.

On assiste parfois au survol d'un couple de buses, d'un faucon ou d'un héron.

J'espère donc que toutes les mesures seront prises par l'administration communale et le gestionnaire des eaux et forêts pour préserver cette richesse naturelle, cette biodiversité exceptionnelle dans notre région défigurée par les séquelles de la période florissante de l'industrie lourde.

Sur ce terrain, il me semble que d'autres projets que celui-ci pourraient y voir le jour, exemple un parc,dans le cadre du Master-Parc dont vous êtes si fier, un bel espace vert riche pour la faune et pour les riverains.

J'étends ma réflexion au superbe terrain à vendre au coin de la rue des Chanterelles et rue Wathieu, là aussi un poumon vert pour le quartier.

*Je me permets d'attirer votre attention sur le danger d'un défaut d'absorption des eaux de pluie si une trop grande partie du terrain est bétonnée ou si les arbres sont abattus
En même temps, avant de démarrer une polyclinique, il faut aussi savoir dans quel environnement on compte l'installer.*

Il y a me semble t'il d'autres endroits pour y installer une polyclinique, par exemple au trou du lapin, sur le boulevard Pasteur.

Autre endroit intéressant, le terrain au Pairay, entre la rue de l'Echelle, rue Chapuis et la rue de la Baume, là il y a de la place pour un immeuble comme celui-là, des emplacements de parkings, et en plus, ce serait un gros plus pour le commerce local du Pairay.

Ecolo souhaite réfléchir sur la nécessité d'une telle clinique à Seraing, déjà riche d'un hôpital.

Nous sommes aussi proche du Chu du Sart tilman, Hôpital de l'Espérance à Montegnée, clinique des tubes de la Meuse à Flémalle, n'est-ce pas suffisant ?

Quel + va donc apporter aux sérésiennes et sérésiens cette clinique privée si elle devait voir le jour?

En vous remerciant d'avance, je vous prie de croire, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les membres du Collège communal, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

*Carmelo Sciortino
Conseiller Communal & de Police*